

**SOCIETE POUR UNE EPARGNE ACTIVEMENT
RESPONSABLE**

Société Coopérative à forme Anonyme à Capital variable
Siège social : 35, Rue Beaubourg
75003 Paris

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017

**SOCIETE POUR UNE EPARGNE ACTIVEMENT
RESPONSABLE**

Société Coopérative à forme Anonyme à Capital variable
Siège social : 35, Rue Beaubourg
75003 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société coopérative SPEAR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Levallois Perret, le 13 Juin 2018

Olivier BOSSARD
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Versailles

**SOCIETE POUR UNE EPARGNE ACTIVEMENT
RESPONSABLE**

Société Coopérative à forme Anonyme à Capital variable
Siège social : 35, Rue Beaubourg
75003 Paris

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos au 31 décembre 2017

Aux associés,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il m'appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L225-40 du code de commerce, j'ai été avisé des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

• CONVENTION DE PARTENARIAT TECHNIQUE ET COMMERCIAL

Co-contractant :	CAPSENS
Dirigeant concerné :	François DESROZIERS (Directeur Général)
Nature et objet :	Prestations commerciales et non commerciales (hébergement, développement d'immobilisations ; Site Internet) réciproques
Date d'effet :	25/11/2015
Modalités :	Au titre de l'exercice 2017, Spear a constaté en charges :
	<ul style="list-style-type: none">• Prestations de services € 3 600• Refacturation de loyers € 7 800
	Au titre de l'exercice 2017, Spear a constaté en immobilisations :
	<ul style="list-style-type: none">• Mise à jour du Site Internet € 12 000
	Au titre de l'exercice 2017, Spear a constaté en produits
	<ul style="list-style-type: none">• Apport d'affaires Néant

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, j'ai été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- Personnes concernées :
 - Monsieur Nicolas Dabbaghian
Président – Directeur Général de SPEAR
 - Monsieur François Desroziers
Directeur Général Délégué – Administrateur
- Nature et Objet :
Signature d'un avenant modifiant les conditions d'exécution des contrats de travail antérieurement signés
- Modalités
Messieurs Dabbaghian et Desroziers, mandataires sociaux, ont signé le 1er Juin 2013 des avenants aux contrats de travail signés en 2012. Après signature de ces avenants, les contrats de travail ont les caractéristiques suivantes :

Personne concernée	Nicolas Dabbaghian	François Desroziers
Fonction	Directeur communication	Directeur analyste projet
Type de contrat	CDI	CDI
Rémunération annuelle brute	8.808,00 €	8.808,00 €
Temps de travail	35h / semaine	35h / semaine

Fait à Levallois Perret, le 13 Juin 2018


Olivier BOSSARD
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Versailles

A t t e s t a t i o n

Sur la base de mon audit des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017, je certifie que le montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées déterminé par la société SPEAR, figurant sur le présent document et s'élevant à **17 616 €**, est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 13 juin 2018

Olivier BOSSARD
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Versailles

**Soc.Coop. à forme Anonyme à cap. Var.
SPEAR**

Numéro SIRET : 53377927800027

35 RUE BEAUBOURG
75003 PARIS

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2017 au 31/12/2017

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	152	152			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	43 222	27 378	15 844	12 755	3 089
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	80		80	80	
TOTAL (I)	43 453	27 529	15 924	12 835	3 089
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	20 806		20 806	20 806	
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	578		578		578
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéficiaires	2 020		2 020	2 010	10
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 159		5 159	1 878	3 281
. Autres	341		341	95	246
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	6 065 614		6 065 614	5 542 242	523 372
Disponibilités	1 978 210		1 978 210	1 216 669	761 541
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	457		457	457	
TOTAL (II)	8 073 185		8 073 185	6 784 158	1 289 027
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	8 116 638	27 529	8 089 108	6 796 993	1 292 115

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 8 092 160)	8 092 160	6 785 330	1 306 830
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	1 544	1 544	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	1 559	1 559	
Autres réserves			
Report à nouveau	-31 099	-39 683	8 584
Résultat de l'exercice	-3 922	8 584	- 12 506
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	8 060 241	6 757 334	1 302 907
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	1 824	1 824	
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	1 824	1 824	
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	4 318	3 955	363
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 792	19 898	- 16 106
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	3	3	
. Organismes sociaux	2 199	3 112	- 913
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	133	1 286	- 1 153
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	540	513	27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	16 059	9 069	6 990
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	27 043	37 836	- 10 793
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	8 089 108	6 796 993	1 292 115

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	37 951		37 951	55 857	- 17 906	-32,06
Chiffres d'affaires Nets	37 951		37 951	55 857	- 17 906	-32,06
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			53	5	48	960,00
Total des produits d'exploitation (I)			38 004	55 862	- 17 858	-31,97
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			25 941	29 104	- 3 163	-10,87
Impôts, taxes et versements assimilés			4 477	1 918	2 559	133,42
Salaires et traitements			37 344	35 800	1 544	4,31
Charges sociales			10 906	9 319	1 587	17,03
Dotations aux amortissements sur immobilisations			8 911	3 892	5 019	128,96
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges				177	- 177	-100
Total des charges d'exploitation (II)			87 579	80 210	7 369	9,19
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-49 575	-24 348	- 25 227	103,61
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			2		2	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			45 651	33 085	12 566	37,98
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			45 653	33 085	12 568	37,99
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées				153	- 153	-100
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)				153	- 153	-100
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-45 653	32 932	12 721	38,63
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-3 922	8 584	- 12 506	145,69

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	83 656	88 947	- 5 291	-5,95
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	87 579	80 363	7 216	8,98
RESULTAT NET	-3 922	8 584	- 12 506	145,69
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes

Soc.Coop. à forme Anonyme à cap. Var. SPEAR
Annexes légales

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentées en euros

RAPPORT FINAL

- AUCUNE ANOMALIE DETECTEE
- PERTE NETTE COMPTABLE DE L'EXERCICE = 3 922,50
- BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE PRECEDENT= 8 583,88
- COMPTES SUBSTITUES :
Il n'y a aucun compte substitué activé.

Soc.Coop. à forme Anonyme à cap. Var. SPEAR
ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 8 089 108,49 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -3 922,50 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Soc.Coop. à forme Anonyme à cap. Var. SPEAR
SOMMAIRE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Avances aux dirigeants
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices

Soc.Coop. à forme Anonyme à cap. Var. SPEAR
ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentée en Euros

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Licence	01 an
Site Internet	03 ans

Soc.Coop. à forme Anonyme à cap. Var. SPEAR
ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentée en Euros

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : + 617 sur le résultat courant avant impôt

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière de développement commercial et marketing

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Soc.Coop. à forme Anonyme à cap. Var. SPEAR
ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Au 31 décembre 2017, la société SPEAR a collecté de la part des épargnants la somme de 1 351 850 euros.

Au cours de l'exercice, la société a participé au financement de 5 projets pour un montant total de 690 000 euros.

Au 31 décembre 2017, la société a collecté 863 300 euros pour 2 projets restants en collecte.

Le reliquat de collecte non affecté est soit utilisé pour financer l'exploitation, soit placé par la société dans l'attente de financement de futurs projets.

Soc.Coop. à forme Anonyme à cap. Var. SPEAR
ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des Immos au début d'exo	Augmentat*	Diminutions	Valeur brute des Immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial					
Autres	31 373	12 000		43 373	
Terrains					
Constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Install. générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	80			80	
TOTAL	31 453	12 000		43 453	

Soc.Coop. à forme Anonyme à cap. Var. SPEAR
ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. au début d'exo	Augmentat' Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. aff. élém. sortis	Montant des amortiss. à fin d'exo
Immobilisations incorporelles	18 618	8 911		27 529
Terrains				
Constructions				
Install. techn., matériel et outillages industriels				
Install. générales, agencem., aménagem. divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL	18 618	8 911		27 529

Soc.Coop. à forme Anonyme à cap. Var. SPEAR
ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - ETAT DES PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Autres provisions règlementées				
Provisions	1 824			1 824
Sur immobilisations Sur stocks et en-cours Sur clients et comptes rattachés Autres dépréciations				
TOTAL	1 824			1 824

Soc.Coop. à forme Anonyme à cap. Var. SPEAR
ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentée en Euros

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	20 806		
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	1 403		
- T.V.A.	5 159		
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	617		
Groupe et associés	95		
Débiteurs divers	824		
Charges constatées d'avance	457		
TOTAL GENERAL	29 361		
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés	95		

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 792			
Personnel et comptes rattachés	3			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 199			
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	133			
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	540			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	4 318			
Autres dettes	16 059			
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	27 043			
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés	4 318			

Soc.Coop. à forme Anonyme à cap. Var. SPEAR
ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	8 092 160	6 785 330	4 639 410	2 937 290	1 548 210
b) Nombre d'actions émises	809 216	678 533	463 941	293 729	154 821
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	37 951	55 857	53 720	62 282	32 628
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	4 989	12 476	-38 553	4 009	17 232
c) Impôt sur les bénéfices			-161	-140	212
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	4 989	12 476	-38 392	4 149	17 020
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-3 922	8 584	-41 142	-2 244	12 287
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	0	0	-0	0	0
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions		0	-0	-0	0
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	37 344	35 800	51 049	40 384	37 297
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	10 906	9 319	14 660	10 005	8 220

Observations complémentaires